

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 24 NOVEMBRE 2014****Objet : AVENANT AU MARCHÉ GRAND ANGLE 01**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FALCONNIER - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOSEPH - JOUSSEAU - MARMILLON - MARTIN - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM. TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

*Intervention de M. Gilbert GROSSAT*

En commission des marchés du 9 novembre 2011, la Chambre a attribué le marché de réalisation du Magazine Grand Angle 01 (marché n°2011-004). Ce marché a pour objet la mise en page (texte et iconographie), la rédaction partielle des articles, l'impression et le routage du magazine, attribué en deux lots :

- lot n°1 : rédaction partielle et mise en page des textes et de l'iconographie attribué à Chorégraphic MG éditions, pour un montant de 156 000 € HT,

- lot n°2 : impression et routage attribué à l'Imprimerie Deux Ponts, pour un montant de 149 580 € HT.

Le marché a été conclu pour une durée d'un an, soit cinq numéros ; il a pris effet le 1<sup>er</sup> décembre 2011 et a été renouvelé deux fois pour une durée d'un an, se terminant donc avec le numéro de janvier 2015, dernier numéro prévu par ce marché.

Dans le cadre de la nouvelle politique de communication de la Chambre, il a été décidé d'abandonner cette formule au profit d'outils de communication dématérialisés.

Afin de permettre cette transition, il est proposé de prolonger le marché initial d'un numéro supplémentaire, publié en mars 2015. Sollicités sur cette prolongation, les prestataires ont accepté la reconduction aux conditions tarifaires suivantes pour chacun des lots du marché :

- lot n°1 : rédaction partielle et mise en page des textes et de l'iconographie attribué à Chorégraphic MG éditions, prolongé pour un montant de 11 440 € TTC,

- lot n°2 : impression et routage attribué à l'Imprimerie Deux Ponts, prolongé pour un montant d'impression de 8 370 € HT les 23 000 exemplaires (306 € HT le mille supplémentaire) et de routage de 261 € HT pour le forfait traitement de fichiers et calage et 61 € HT le mille.

Il vous est proposé d'approuver les offres des prestataires dans le cadre de cette prolongation d'un numéro supplémentaire, avenant au marché de réalisation du Magazine Grand Angle 01.

La commission des marchés et la commission des finances du 7 novembre 2014 ont donné un avis favorable à la conclusion de cette prolongation au marché.

Il est demandé à l'assemblée générale de bien vouloir valider la prolongation de ce marché et d'autoriser votre président à signer cette prolongation.

**L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, valide la prolongation du marché de réalisation du Magazine Grand Angle 01 (marché n°2011-004) et autorise le Président à signer cette prolongation.**

PF	JMB

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 24 NOVEMBRE 2014**

### **Objet : AVENANT AU MARCHE GRAND ANGLE 01**

---

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	35
- Nombre de Membres présents .....	24
- Nombre de voix pour .....	24
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT  
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY  
Président